

Communiqué

Report du colloque et prolongation de l'appel à communication

Suite à l'allocution présidentielle et les nouvelles mesures qui empêchent la tenue du colloque en présentiel, le comité d'organisation a décidé de le reporter au mois d'octobre. Il s'organisera les 8 et 9 octobre 2021 à la Faculté Protestante de l'Université de Strasbourg et l'ENCRAM. L'appel à communication est ainsi prolongé jusqu'au 1^{er} juillet.

A Strasbourg, le 6 avril 2021

Le comité d'organisation

APPEL À COMMUNICATION

Colloque « La formation des imams, aumôniers et islamologues en France en 2021: état des lieux, enjeux et perspectives »

le 8 octobre à la Faculté Protestante de l'Université de Strasbourg et le 9 octobre 2021 à l'Ecole Nationale de formation des cadres religieux et aumôniers à Ostwald

L'Ecole Nationale de formation des cadres religieux et aumôniers et l'Académie Française des Pensées d'Islam (AFPI), en partenariat avec l'Institut de Science et de Théologie des Religions (ICP Paris) et la Faculté Protestante de l'Université de Strasbourg, organisent un colloque à Strasbourg et Ostwald, les 8 et 9 octobre 2021, intitulé « La formation des imams, des aumôniers et des islamologues : état des lieux, enjeux et perspectives »

Argumentaire :

Le 2 octobre 2020 aux Mureaux, le Président de la République, dans son discours de lutte contre les séparatismes et en particulier celui qui se revendique de l'islam, veut relancer un plan de formation d'imams formés en France, mettre fin aux imams détachés et au régime des ELCO pour l'apprentissage des langues arabe et turque. L'assassinat terroriste de l'enseignant Samuel Paty, quelques jours plus tard, pousse le Président Macron à demandé aux fédérations du CFCM de créer expressément le Conseil national des imams (CNI) et de signer une charte des valeurs républicaines. Cette nouvelle structure aura comme prérogative d'agrée et de « labelliser » les imams de France. Ces décisions ont mobilisé différents débats : par exemple Tareq Oubrou s'y est opposé sur la forme en rappelant que ce sont les imams qui doivent valider leurs pairs et non des fédérations musulmanes liées à des pays étrangers. Comment comprendre et resituer ces enjeux où le politique est inextricablement imbriqué dans le culturel ? L'islam, comme projet de formation ou projet d'institutionnalisation d'une formation des clercs de l'islam, est d'abord un objet politique découplé en d'autant de décisions publiques, de discours « historiques » et de « choix fondateurs ». Il est alors question d'une forme d'arc narratif où se déploient le contexte (les attentats terroristes de 2015), les structures théologico-politique (CFCM), les structures d'encadrement (les aumôneries musulmanes) et les mobilisations d'expertises universitaires (mission de réflexion sur la formation des imams et des cadres religieux musulmans, mars 2017). Cet arc narratif mobilise une volonté publique, impactée par

les attentats terroristes, qui vise à remettre en situation les études d'islamologie mais aussi la formation et le statut des aumôniers et des cadres religieux. Lors de la deuxième édition de l'instance de dialogue de l'Etat avec l'islam initiée par le Ministre Cazeneuve, on répertorie treize Diplôme Universitaire (DU) de formation civile et civique en France, comptant 275 étudiants dont un tiers de cadres religieux musulmans (*Francis Messner*). Le projet de la Grande Mosquée de Lyon, associant un DU universitaire et une formation au sein de l'IFCM (Institut Français Civilisation Musulmane) franchit un pas supplémentaire dans la collaboration entre université et institut islamique en France. Tandis que la Fondation Islam de France présidée par Ghaleb Bencheikh continue de financer, en accord avec ses missions, les études en islamologie. En 2018, l'ENAH (Ecole Nationale Aumônerie Hospitalière), fondée par Abdelhaq Nabaoui, voit le jour à Strasbourg pour former les aumôniers hospitaliers. Au sujet de la formation des imams, l'IESH Paris et Château-Chinon, l'Institut Ghazali de la Grande Mosquée de Paris mais aussi les formations dispensées par le Maroc par l'Institut Mohammed V et la Faculté de Théologie en lien avec le Diyanet en Turquie paraissent les plus solides car elles peuvent encore offrir quelques débouchés pour leurs étudiants. Néanmoins, le rapport sur la formation des imams met en évidence le fait que la fonction des futurs imams semble subir une forme de crise de vocation (*Ismail Mounir, Mohamed Bajrafil*).

Si nous faisons une évaluation de l'état de la situation : les formations des imams, des aumôniers et des islamologues tendent à se spécialiser, se cloisonner et ne sortir de leur tour d'ivoire que pour solliciter des financements étatiques. Nous observons trop peu de débats, de pluridisciplinarité et de dialogue de rationalités entre elles. Les tenants de la recherche universitaire et ceux de la pensée confessante se regardent avec distance et parfois avec condescendance alors que se joue le débat pluriséculaire de la supériorité, l'une envers l'autre, de la foi et de la raison. Sans compter que ces deux parties ne discutent que peu avec les nombreux chercheurs en islamologie et acteurs du renouvellement de la pensée islamique contemporaine.

Dans ce cadre, l'intérêt de ce colloque est triple :

1. Penser la complexité de la question des formations et celle des acteurs sur les plans juridique, idéologique, politique, économique et humain.
2. Questionner les enjeux autour de la division du travail opérée entre l'enseignement de la théologie musulmane par les instituts islamiques et l'enseignement des sciences humaines dispensé par les Universités
3. Dégager des perspectives et des espérances nouvelles pour la mise en œuvre de projets de formation et de recherche ambitieux, créatifs et fédérateurs

Ainsi, nous avons privilégié trois axes : 1) Etat des lieux des formations et des acteurs 2) Enjeux 3) Perspectives.

I) État des lieux des formations et des acteurs

Il s'agira, tout d'abord, dans l'axe 1 de nous interroger sur les programmes de ces formations, leurs référentiels, leurs cahiers des charges, l'approche didactique et la pédagogie, le profil des formateurs, la certification finale, les débouchés professionnels. Nous questionnerons ensuite les acteurs de ces formations, leurs profils, leur statut, leur contrat professionnel, leur fiche de poste, à la manière dont on sécurise leur emploi et aux droits et devoirs qui leur incombent. Enfin, nous étudierons les lieux de formation, leurs liens avec les pays musulmans, leurs financements, leur positionnement face à la politique du gouvernement français actuel mais aussi face à la diplomatie religieuse de pays musulmans (Algérie, Maroc, Turquie).

II) Enjeux

Premièrement, sur le plan scientifique, nous nous interrogerons sur le rapport entre les autorités de la foi et celles de la raison dans le cadre de ces formations, les différentes approches de la langue arabe, la division du travail entre disciplines théologiques et disciplines scientifiques. Deuxièmement, sur le plan politique et institutionnel, nous poserons les questions du rapport au religieux dans l'espace public, des rapports entre questions autour de l'islam et agenda politico-médiatique, la tension entre volonté intrusive de l'Etat et volonté de préserver une autonomie des acteurs du culte musulman. Troisièmement, sur le plan économique, nous réfléchirons sur les financements souhaités et possibles de ces formations, leurs modèles économiques, la captation et la redirection de ressources financières des marchés communautaires (le halal et le pèlerinage à La Mecque).

III) Perspectives

Dans un premier temps, nous interrogerons les modèles de ces trois formations ainsi que leurs doctrines, leur fidélité envers leurs présupposés idéologiques, l'impact des discours identitaires tant sur le fond que sur la forme. Dans un deuxième temps, nous présenterons les nouveaux projets de formation d'imams, d'aumôniers et d'islamologues. Nous les comparerons sur le plan scientifique, nous envisagerons leur viabilité économique et nous évaluerons leur faisabilité politique. Troisièmement, nous envisagerons cette question dans une perspective nationale (l'institutionnalisation de l'islam de France, le contexte de lutte contre le séparatisme musulman) et internationale (Europe, Méditerranée, rapport France et monde musulman, appels au boycott de la France). L'institutionnalisation de l'islam de France est impactée par la géopolitique internationale, observable dans la relation entre la France et la Turquie mais aussi celles de notre pays avec l'Arabie Saoudite, les Emirats Arabes Unis et le Qatar.

Conseil scientifique :

- **Abdelhaq Nabaoui** : Président-fondateur de l'Ecole Nationale de la formation des cadres religieux et aumôniers musulmans et de l'ENAH
- **Jamel El Hamri** : chercheur associé à l'ICP Paris, islamologue spécialiste de l'islam contemporain et de l'islam de France, Président de l'AFPI
- **Nasser Suleiman Gabryel** : Enseignant-chercheur à l'Institut Catholique de Paris, Directeur de la recherche à l'Institut Montpensier.
- **Emmanuel Pisani** : Directeur de l'ISTR (ICP Paris) et de l'IDEO au Caire, il est également directeur de la revue scientifique Midéo
- **Francis Messner** : Directeur de recherches au CNRS en charge du laboratoire "Société, droit et religion en Europe". Spécialiste du droit des religions en Europe (Université Strasbourg)
- **Ouisa Kies** : sociologue, spécialiste-expert de la radicalisation notamment en prisons auprès du Gouvernement Edouard Philippe.
- **Rémi Gounelle** : Doyen de la Faculté de Théologie protestante. Directeur adjoint de l'Ecole Doctorale 270, Directeur du GIS "Sciences des religions et théologie à Strasbourg"
- **Tahar Mahdi** : Docteur en islamologie à La Sorbonne, imam et théologien

Informations pratiques :

Si vous souhaitez proposer une contribution, merci d'envoyer un résumé de 500 mots, en français, ainsi qu'un CV à l'adresse mail : afpi.colloque@gmail.com.

- Date limite pour les résumés : **1^{er} juillet 2021**
- Date limite pour les communications : **1^{er} septembre 2021**
- Dates du colloque : **vendredi 8 octobre** à Strasbourg et **samedi 9 octobre 2021** à Oswald
- Les actes de ce colloque seront publiés.

Références et bibliographie

Rapports :

- **Groupement d'intérêt scientifique du CNRS, Catherine Mayeur-Jaouen (dir.)** *Livre blanc des études françaises sur le Moyen-Orient et les mondes musulman*, septembre 2014.
- **Rachid Benzine, Catherine Mayeur-Jaouen, Mathilde Philip-Gay**, *Mission de réflexion sur la formation des imams et des cadres religieux musulmans*, mars 2017
- **Céline Béraud (dir.)** *La Fabrique de l'aumônerie musulmane dans les prisons en France*, novembre 2019
- **Nathalie Goulet et André Reichardt** *Mission d'information sur l'organisation, la place et le financement de l'Islam en France et de ses lieux de culte*, juillet 2016

Etudes :

- **Abou-Ramadan Moussa et Messner Francis (dir.)** *L'enseignement universitaire de la théologie musulmane*, éditions du Cerf, 2018
- **Dakhli Leyla** *L'islamologie est un sport de combat*. Revue du crieur, La découverte, 2016
- **Duthu Françoise**, *le Maire et la mosquée*, éditions l'Harmattan, 2012
- **Jouanneau Solenne**, *Les imams en France : une autorité sous contrôle*, éditions Agone, 2013
- **Messner Francis et Swilling Anne-Laure (dir.)** *Formation des cadres religieux en France: Une affaire d'Etat ?* éditions Labor et Fides, 2010
- **Settoul Elyamine**, « 2006-2016, 10 ans d'aumônerie militaire du culte musulman », Hommes & migrations
- **Sèze Romain** *Être imam en France*, éditions du Cerf, 2013

Essais :

- **Loueslati Mohamed** *L'islam en prison : Moi, aumônier musulman des prisons françaises*, éditions Bayard, 2015
- **Mondot Jean-François** *Imams de France*, éditions Stock, 2009
- **Bajrafil Mohamed**, *Islam de France, l'An I*, éditions Plein Jour, 2015

Livres d'entretien

- **Oubrou Tareq**, *Profession imam*, entretiens avec Cédric Baylocq et Michaël Privot, éditions Albin Michel, 2009 (réédition 2015)